

LA FÉDÉRATION
NATIONALE
DES ASSOCIATIONS
DE DIRECTEURS
DES AFFAIRES
CULTURELLES
(FNADAC) PRÉSENTE

**LES 4^{èmes}
ASSISES
NATIONALES
DES DAC**

**9 & 10 MARS
2017**

**CITÉ DE
LA MUSIQUE
ET DE
LA DANSE
STRASBOURG**

CULTURE & CITOYENNETÉ : QUELS DÉFIS À RELEVER ?

**ENJEUX,
RESPONSABILITÉS
ET ACTIONS
PARTAGÉS
EN FRANCE
ET EN EUROPE**

Organisées par la FNADAC
en coproduction avec
l'Observatoire des politiques
culturelles, l'Agence culturelle
d'Alsace et le CNFPT,
avec le soutien du ministère
de la Culture et de la
Communication, de la Région
Grand Est, du Département
du Bas-Rhin, de la Ville
de Strasbourg et de la
banque coopérative Casden.

4^{èmes} Assises nationales des DAC

Jeudi 9 et vendredi 10 mars 2017

Cité de la musique et de la danse - Strasbourg

Avant-programme

[sous réserve de modifications]

Culture et citoyenneté : quels défis à relever ?

Enjeux, responsabilités et actions partagés en France et en Europe

Dans un contexte de réduction budgétaire et de réforme territoriale, les politiques publiques de la culture se trouvent de plus en plus souvent fragilisées. Pourtant, les mutations profondes qui traversent nos sociétés sont éminemment culturelles : la mondialisation, le développement du numérique, l'accélération et la marchandisation des échanges, l'amplification des flux migratoires modifient notre rapport au monde, aux savoirs et à l'altérité. Les inégalités, les replis identitaires et la crise de la représentation malmènent le jeu démocratique. Pour autant, l'appétence pour une participation accrue à la vie artistique et culturelle traduit le besoin de chacun de s'affirmer en tant que personne en même temps que celui de faire société.

Sensibles à ces bouleversements, les directeurs des affaires culturelles nourrissent une réflexion sur les évolutions des politiques publiques. Leur expertise transversale et leurs savoir-faire méritent d'être mieux partagés avec les élus, entre les différents niveaux de collectivités, ainsi qu'avec une multiplicité d'acteurs (à l'intérieur et en dehors du champ culturel) pour éclairer le renouvellement des politiques culturelles et *in fine*, contribuer aux grands débats sociétaux.

À la veille d'élections nationales importantes, **ces deux journées de rencontres et de formation** permettront de **remettre en perspective le rôle des DAC** et de **faire de la culture une cause commune pour une citoyenneté active**.



Les 4^{èmes} assises nationales des DAC ont été pensées selon **une approche participative** qui vise à permettre à chacun-e de construire son propre parcours de réflexion et d'échange. Elles seront composées de **différents types de temps de travail** :

Le grand forum Il accueillera les séances plénières : ouverture, conférences introductives, tables-rondes, restitution des ateliers, débats, clôture.

Les ateliers Les ateliers sont des temps de travail visant à traiter de manière approfondie les thématiques retenues. Afin de favoriser la qualité des échanges, leur durée est de 4h30 (réparties sur deux demi-journées) et leur jauge est limitée à 35 personnes par atelier. Chaque atelier sera co-animé par deux modérateurs et au moins un discutant-expert. Tous les ateliers feront l'objet d'une restitution en plénière le vendredi.

Les agoras Les « agoras » sont des temps d'échanges et de débats d'une durée de 1h30, autour de l'intervention de deux ou trois spécialistes. Leur format se veut large et ouvert.

Les établis Les « établis » sont des espaces de travail de petit format (1h30) dont la jauge est limitée à 20 personnes afin de garantir à chacun-e la possibilité d'une participation active.

Les ateliers et les établis sont proposés et co-animés par les associations de Directeurs-rices des affaires culturelles membres de la FNADAC.

Les dynamiques de travail pourront se prolonger sur la « **place publique** », espace de rencontre et d'échange informel : café, librairie, boîte à idées, échanges informels, détente...

INSCRIPTIONS

Inscription indispensable en ligne dès le 9 janvier 2017 ici :
www.fnadac2017.eu

Hors grand forum (séances plénières), chaque participant est invité à choisir l'une des deux options suivantes :

- *un atelier parmi les 6 proposés ci-après*
- ou**
- *le parcours agoras / établis.*

L'inscription à un atelier implique de participer à l'ensemble de cet atelier sur les deux demi-journées.

*L'inscription au parcours agoras / établis garantit une réservation aux agoras. **En ce qui concerne les établis, l'inscription se fera sur place le jeudi 9 mars au matin** (attention jauge limitée à 20 places).*

Les frais d'inscriptions couvrent les accueils café en matinée, les déjeuners le jeudi et le vendredi, ainsi que le buffet dinatoire du jeudi soir.

Inscription individuelle : 100 euros

Inscription d'un agent par sa collectivité : 150 euros

OUVERTURE [GRAND FORUM - plénière]

Jeudi 9 mars [matin]

09h Accueil

9h30 Paroles d'ouverture

10h Conférence introductive

« (Re)faire culture dans la cité : quel rôle pour les politiques culturelles dans un monde en mutation ? »

Yves Citton, professeur de littérature, penseur

Jean-Luc Nancy, philosophe

11h30 Débats

12h45 Pause-déjeuner sur place

ATELIERS

Jeudi 9 mars [après-midi] **et vendredi 10 mars** [matin]

Tous les ateliers débuteront le jeudi 9 mars après-midi (14h30 – 18h) et se poursuivront le vendredi 10 mars au matin (9h – 10h30), à l'exception de l'atelier 4 (« Culture et Europe citoyenne ») qui commencera le jeudi 9 mars à 14h45 et se terminera le même-jour à 18h. Tous les ateliers feront l'objet d'une restitution le vendredi matin de 11h à 13h.

Attention : les ateliers 1, 2 et 3 auront lieu à la Cité de la musique et de la danse

Les ateliers 4, 5 et 6 sont des ateliers nomades, délocalisés dans les lieux suivants :

*Atelier 4 Maison de la Région Grand Est
 1 Place Adrien Zeller - Strasbourg
 25 minutes environ depuis la Cité de la musique et de la danse
 (une navette sera mise en place)*

*Atelier 5 Le Shadok – fabrique du numérique
 25 Presqu'île André Malraux - Strasbourg
 8 minutes à pied depuis la Cité de la musique et de la danse*

*Atelier 6 Médiathèque André Malraux
 1 Presqu'île André-Malraux - Strasbourg
 5 minutes à pied depuis la Cité de la musique et de la danse*

Atelier 1

L'entrepreneuriat culturel à l'aune de l'économie sociale et solidaire : innover, mutualiser, coopérer

Nouvelles manières d'entreprendre ou de travailler, nouvelles formes de coopération, nouveaux modes de gouvernance, nouveaux services, expression d'une citoyenneté renouvelée : l'intersection du champ culturel et de l'économie sociale et solidaire constitue un terrain d'expérimentation et d'innovation sociale où se réinventent le travail et l'entreprise culturelle. Comment prendre acte de ce potentiel et accompagner les acteurs du secteur culturel dans la construction d'une économie qui privilégie les personnes, le lien social, la co-construction et le partage des savoirs ?

Atelier 2

Travailler avec les droits culturels : approches, pratiques, coopérations

Evoqués de longue date dans les textes internationaux, désormais présents dans la loi française, les droits culturels questionnent les politiques publiques locales. Comment se saisir du débat d'idées pour travailler sur la mise en œuvre des droits culturels ? Quelles sont les interprétations possibles de cette notion et quels problèmes soulève-t-elle ? En quoi infléchit-elle ou éclaire-t-elle différemment les politiques culturelles des territoires et leur mise en œuvre ? Quelles sont les questions que se posent les acteurs culturels et leurs partenaires sur le terrain ? Par quelles approches et quels modes opératoires (actions, coopérations, évaluations...) les DAC et les opérateurs culturels s'approprient-ils les droits culturels ?

Atelier 3

L'éducation artistique et culturelle dans les politiques publiques territoriales

Affirmés avec ambition au plan national, les objectifs de généralisation et de renforcement de l'éducation artistique et culturelle impliquent de construire sur les territoires les conditions d'une coopération efficace entre acteurs éducatifs, artistiques et culturels. Cela suppose également de composer avec la réforme des rythmes scolaires, d'assurer la formation des personnels, de réunir les moyens financiers adéquats et de mobiliser des ressources artistiques et culturelles de qualité. Comment les collectivités territoriales abordent-elles ce chantier transversal ? Quels sont les difficultés rencontrées et les dispositifs imaginés pour les contourner ? Comment mieux évaluer les démarches et leurs effets ?

Atelier 4 [Atelier nomade > Maison de la Région Grand Est]

Construire la citoyenneté européenne à partir des territoires et de la culture

Si la culture peine à trouver pleinement sa place dans le projet européen, on sait qu'elle est pourtant essentielle à la consolidation d'une citoyenneté européenne. Malmenée par les replis nationalistes et identitaires, comment la construction européenne peut-elle mieux prendre compte les enjeux culturels qui sous-tendent le contexte mondial ? En quoi les collectivités locales et les acteurs culturels, éducatifs et sociaux sont-ils concernés par ce défi ? Et comment peuvent-ils contribuer à le relever ? Quelles sont les ressources dans les programmes et dispositifs européens qui peuvent être sollicitées en ce sens ?

Atelier 5 [Atelier nomade > Le Shadok, fabrique du numérique]

Projets culturels numériques et territoires

Le développement des technologies numériques impacte en de nombreux endroits et de multiples manières nos sociétés, notre rapport à la culture, aux savoirs, à l'éducation, au lien social, à la vie publique

et citoyenne... En quoi et comment les projets publics territoriaux, dans leurs différentes dimensions culturelles, économiques, éducatives, sont-ils appelés à intégrer ces bouleversements ? Accueilli et nourri par le Shadok, fabrique du numérique de Strasbourg, « lieu-outil favorisant la rencontre, le partage et l'émergence de nouvelles pratiques artistiques liées au numérique », situé à quelques pas de la Cité de la musique et de la danse, cet atelier vise à explorer les questions et les potentialités apportées par le numérique dans le champ culturel et à questionner la manière dont les collectivités territoriales appréhendent cette problématique.

Atelier 6 [Atelier nomade > Médiathèque André Malraux]

Lieux culturels, lieux de vie, tiers-lieux : pour une dynamique citoyenne

Qu'ils soient implantés en ville ou en milieu rural, qu'ils accueillent une bibliothèque, un théâtre, un musée, une fabrique culturelle ou un *fab lab*, les lieux culturels sont au contact direct des populations et donc les premiers témoins des mutations sociétales. Comment s'y prennent-ils pour répondre aux défis ainsi posés ? Comment, au-delà de leurs missions premières, diversifient-ils leur projet et s'affirment-ils comme des espaces de convivialité en prise avec leur territoire ? En quoi font-ils évoluer leurs missions, les services qu'ils proposent, leurs pratiques, leurs modes de gouvernance, leur rapport à leur environnement, leur rapport aux publics et aux habitants pour se penser comme des tiers-lieux, c'est-à-dire comme des lieux culturels de nouvelle génération ?

ETABLIS

Jeudi 9 mars [après-midi] et vendredi 10 mars [matin]

Tous les établis se tiendront à la Cité de la musique et de la danse le jeudi 9 mars de 14h30 à 18h (voir les horaires détaillés dans le tableau ci-dessous), à l'exception de l'établi E qui aura lieu le vendredi 10 mars de 9h à 10h30.

Etabli A

Organiser une petite fabrique « arts, culture et développement social »

Etabli B

Construire les outils de l'intercommunalité culturelle en milieu rural pour les élus et les techniciens

Etabli C

Construire l'évaluation des politiques culturelles

Etabli D

Construire la coopération culturelle dans le cadre des CTAP

Etabli E

Réécrire la charte des DAC

AGORAS

Jeudi 9 mars [après-midi] **et vendredi 10 mars** [matin]

Agora 1

Démarches artistiques, espace public et participation citoyenne

S'affirment dans l'espace public des démarches artistiques et des processus culturels qui contribuent à redéfinir les formes de gouvernance, les modes de création, de production, de partage des œuvres et des savoirs. Plus horizontales, plus contributives, elles font de l'investissement de l'espace public un enjeu de plus en plus central. De quoi ces évolutions sont-elles le signe ? Que nous disent-elles du point de vue du jeu citoyen et démocratique ? Le désir d'une participation accrue aux dynamiques artistiques et culturelles participe-t-il de la recherche de nouvelles formes d'expression citoyenne ? En quoi le citoyen, l'artiste, l'élu, le DAC exercent-ils une responsabilité partagée ? Comment les politiques culturelles peuvent-elles contribuer à faire vivre un jeu d'acteurs qui respecte la légitimité de chacun dans le souci d'un nouveau partage de la culture ?

Agora 2

Interculturalités : politiques culturelles, politiques de la relation

Dans un contexte mondialisé ou s'opèrent des échanges de natures diverses (commerce, flux d'information, migrations...), les interculturalités réelles ou possibles sont multiples : cultures minoritaires / cultures dominantes, cultures savantes / cultures populaires... Comment les accompagner et favoriser des hybridations respectueuses des identités culturelles et favorables à leur enrichissement mutuel ? Comment investir les « *écarts culturels* » décrits par le philosophe François Jullien comme autant d'espaces pour construire du commun ? Comment reconnaître les interculturalités comme des processus vertueux capables de nourrir le sens des politiques publiques de la culture ?

Agora 3

Culture *pour* les jeunes, culture *par* les jeunes

L'interprétation et l'appropriation de références culturelles diverses et de qualité sont indispensables à la construction citoyenne des jeunes. Comment reconnaître les pratiques et les références culturelles portées par les jeunes générations tout en favorisant les dynamiques de transmission et les logiques intergénérationnelles ? Comment faire converger les politiques publiques en matière de culture, d'éducation, de jeunesse vers un projet commun ? Quel regard et quelles expériences les jeunes portent-ils en ce sens ?

RESTITUTION DES ATELIERS [GRAND FORUM - plénière]

Vendredi 10 mars [matin]

11h Restitution des ateliers et échanges

13h Pause-déjeuner

CLÔTURE [GRAND FORUM - plénière]

Vendredi 10 mars [après-midi]

14h Table-ronde conclusive

« **Quels engagements politiques et quelles coopérations pour un projet culturel républicain et démocratique ?** »

16h Conclusion

16h30 Fin

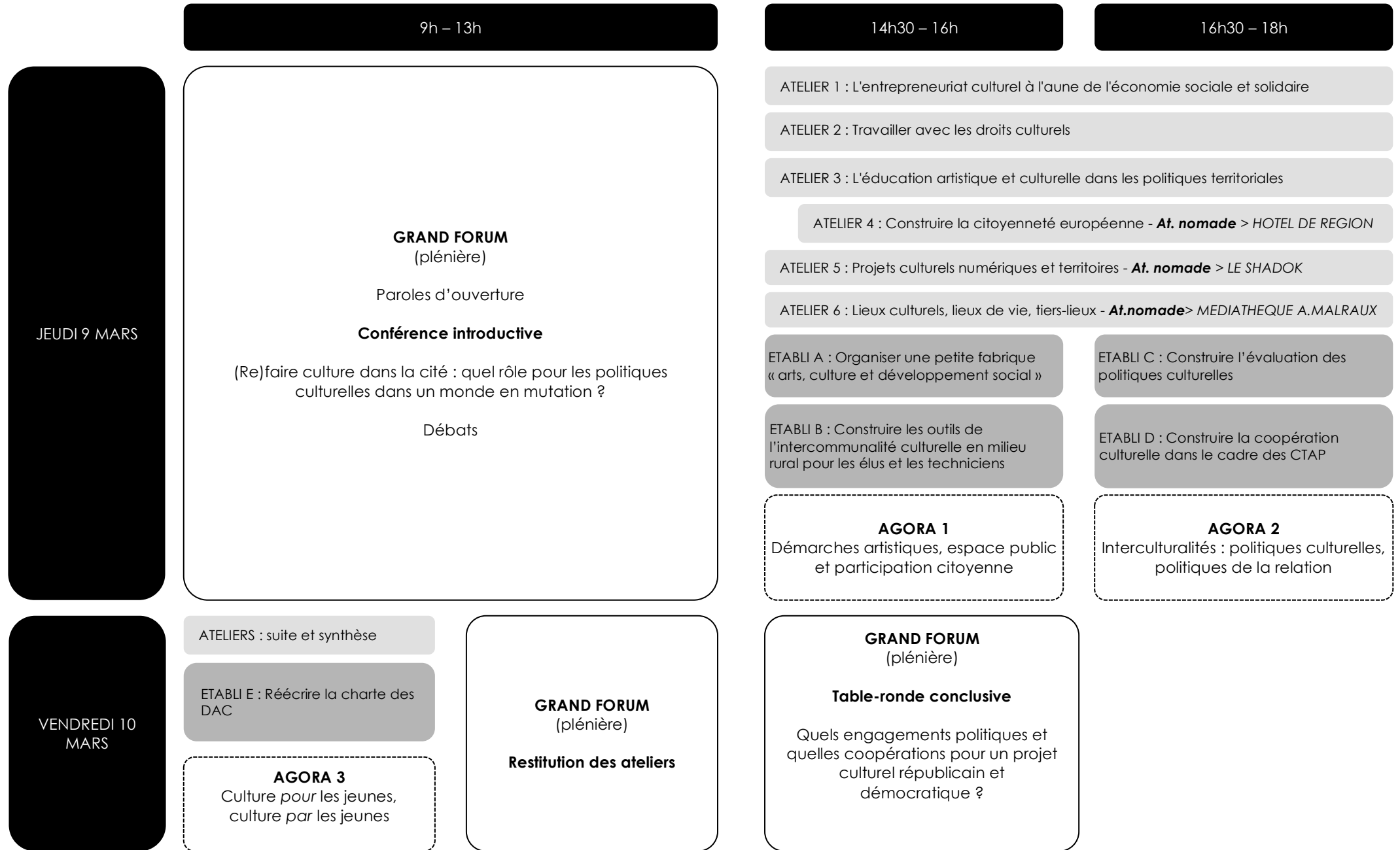
RESSOURCES DOCUMENTAIRES

La **Librairie des territoires** sera présente pendant toute la durée des assises et proposera un fond d'ouvrages en lien avec les thématiques traitées.

PLACE PUBLIQUE

Les dynamiques de travail pourront se prolonger sur la « **place publique** », espace de rencontre et d'échange informel.

Le programme en un coup d'œil



LA PLACE PUBLIQUE : café, librairie, échanges informels, détente